



## **GROUPE LSL PHARMA INC.**

**(anciennement connue comme Corporation Exploration Îledor)**

**Rapport de gestion pour les périodes de trois mois et de neuf mois se terminant le 30 septembre 2023 et 30 septembre 2022**

---

### **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le présent document constitue le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats d'exploitation de **GROUPE LSL PHARMA INC.** (" GLP " ou la " Société ") pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022. Ce document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés non audités et les notes afférentes pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022, qui ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (" IFRS "). Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des actions, des bons de souscription, des options et des montants par action. Ce document de discussion et d'analyse a été préparé par la direction à partir des informations disponibles au 27 novembre 2023. De plus amples informations sur la Société sont disponibles en ligne sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).

### **Mesures financières non conformes aux IFRS**

Les mesures financières non conformes aux IFRS incluses dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Lorsqu'elles sont utilisées, ces mesures sont définies de manière à permettre le rapprochement avec la mesure IFRS la plus proche. Ces mesures sont fournies à titre d'information supplémentaire pour compléter les mesures IFRS en permettant de mieux comprendre nos résultats d'exploitation de notre point de vue. En conséquence, elles ne doivent pas être considérées isolément ni se substituer à l'analyse de nos informations financières présentées selon les normes IFRS. Malgré l'importance de ces mesures pour la direction dans l'établissement des objectifs et l'évaluation des performances, nous soulignons qu'il s'agit de mesures non conformes aux IFRS dont l'utilité pour les investisseurs peut être limitée.

Nous utilisons des mesures non-IFRS, telles que la marge brute ajustée, le BAIIA et le BAIIA ajusté, pour fournir aux investisseurs une mesure supplémentaire de notre performance opérationnelle et ainsi mettre en évidence les tendances de notre activité principale qui pourraient ne pas être apparentes si l'on s'en tenait uniquement aux mesures financières IFRS. Nous pensons également que les analystes financiers, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non-IFRS pour évaluer les émetteurs. Nous utilisons également des mesures non-IFRS pour faciliter la comparaison des performances opérationnelles d'une période à l'autre, pour préparer les budgets d'exploitation annuels et pour évaluer notre capacité à répondre à nos besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement. La définition et le rapprochement de la marge brute ajustée, du BAIIA et du BAIIA ajusté utilisés et présentés par la Société avec les mesures IFRS les plus directement comparables sont détaillés ci-dessous :

**La marge brute ajustée** est définie comme la marge brute provenant de la vente de produits moins les charges d'amortissement liées aux immobilisations incorporelles et les charges d'amortissement des immobilisations corporelles. La direction estime que la marge brute ajustée reflète mieux l'impact de la contribution des bénéfices bruts sur la trésorerie.

**Le BAIIA** est défini comme le bénéfice net ou la perte nette ajusté(e) de l'impôt sur le revenu, de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des actifs incorporels, des intérêts sur les dettes à court et à long terme et d'autres coûts de financement tels que les gains ou pertes de change, les revenus d'intérêts et autres. La direction utilise le BAIIA pour évaluer la performance opérationnelle de la Société.

**Le BAIIA ajusté** est défini comme le BAIIA adapté pour éliminer certaines charges non-récurrentes comme les coûts spéciaux de recrutement et des indemnités de départ, des honoraires professionnels spéciaux, de la rémunération en actions et des autres coûts d'émission de bons de souscription ou d'options, des frais de déménagement et d'autres dépenses liées à l'inscription de la Société à la Bourse de croissance TSX. Nous utilisons le BAIIA ajusté comme un indicateur clé pour évaluer la performance de notre entreprise lorsque nous comparons les résultats aux budgets, aux prévisions et aux années précédentes. La direction estime que le BAIIA ajusté est une mesure plus précise de la génération de flux de trésorerie que, par exemple, les flux de trésorerie provenant des opérations, car il élimine les fluctuations des flux de trésorerie causées par des changements inhabituels dans le fonds de roulement.

Un rapprochement de la marge brute et de la marge brute ajustée, ainsi que de la perte nette et du BAIIA et du BAIIA ajusté est décrit plus loin dans le présent document.

Ce rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 27 novembre 2023.

### **Mise en garde concernant les déclarations prospectives**

Le présent rapport de gestion peut contenir des informations prospectives telles que définies par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations prospectives peuvent généralement être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective telle que " peut ", " sera ", " s'attendre à ", " avoir l'intention ", " estimer ", " continuer " ou une terminologie similaire. Les informations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes connus et inconnus, dont beaucoup échappent à la capacité de la Société à les contrôler ou à les prévoir, et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les informations prospectives, et sont fondées sur des hypothèses concernant ces risques et d'autres facteurs énoncés dans le présent document.

### **Utilisation de jugements et d'estimations**

La préparation des états financiers consolidés de l'entreprise conformément aux normes IFRS exige de la direction qu'elle émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges, ainsi que les informations qui les accompagnent. L'incertitude relative à ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs ou des passifs concernés au cours des périodes futures. Ces hypothèses et estimations sont réévaluées régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toutes les périodes ultérieures auxquelles elles se rapportent. Des informations sur les jugements et estimations significatifs qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges sont fournies à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à la note 3 des états financiers consolidés non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 concernant les données utilisées dans le modèle Black & Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription et des options d'achat d'actions.

## Informations financières sélectionnées

Période terminée le	30 septembre 2023 3 mois \$	30 septembre 2022 3 mois \$	30 septembre 2023 9 mois \$	30 septembre 2022 9 mois \$
---------------------	---	---	---	---

### Informations dérivées ou calculées à partir des états financiers consolidés

Revenus	2 512	2 642	6 570	5 924
BAIIA (perte)	11	(877)	(5 842)	(3 889)
BAIIA ajusté (perte)	96	(865)	(166)	(3 872)
Perte nette	(762)	(1 467)	(7 996)	(5 046)

En date du	30 septembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
------------	-------------------------------	------------------------------

### Informations tirées des états consolidés de la situation financière

Actif à court terme	6 027	4 394
Total des actifs	29 653	27 312
Passifs à long terme à l'exclusion des dettes de location	3 198	7 742
Capitaux propres	9 751	5 641

## Faits saillants financiers

### Voici quelques faits saillants pour le troisième trimestre 2023 :

- GLP a vu son **chiffre d'affaires augmenter de 10,9 %** à 6 570 \$ entre T3 2023 et T3 2022 (périodes de 9 mois).
- La marge brute et la marge brute ajustée ont toutes deux augmenté. La marge brute est passée de **-15,8 %** pour la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2022 (-1 % au troisième trimestre de 2022) à **+23,5 %** pour la période correspondante de 2023 (18,6 % au troisième trimestre de 2023), tandis que la marge brute ajustée est passée de **-3,1 %** pour la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2022 à **+37 %** en 2023 (8,9 % à 32,4 % respectivement pour le trimestre).
- Le BAIIA ajusté s'est aussi amélioré au troisième trimestre, passant de **(-865) \$** au troisième trimestre 2022 à **+96 \$** au troisième trimestre 2023 (période de 3 mois). Pour la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2023, le BAIIA ajusté est passé de **(-3 872) \$** en 2022 à **(-166) \$** en 2023. Ceci reflète les efforts mis en place au cours des derniers mois pour soutenir la croissance prévue de nos résultats pour les prochains trimestres.
- En excluant le reclassement de la débenture qui vient à échéance en juin 2024 pour un montant de 4 884 \$, le fonds de roulement s'est amélioré par rapport au 31 décembre 2022, passant de **(-6 973) \$** à **(-3 324) \$** au 30 septembre 2023, soit une amélioration importante de **3 649 \$**.
- Les capitaux propres sont passés de **5 641 \$** à **9 751 \$** à la suite entre autres du placement privé réalisé en février 2023 pour un montant total de **8 361 \$**.

- Depuis la fin de 2022, GLP a entrepris la certification et la validation de **6 nouveaux produits stériles** qui devraient être disponibles à la vente vers la fin 2024 et en 2025.
- Le déménagement de l'usine de La Pocatière a dûment été complété durant T3 2023. La nouvelle usine de 22 000 pieds carrés augmentera de façon importante la capacité de production de LSL dès T4 2023.

### **Description du placement privé complété au cours du premier trimestre de 2023**

#### *Prise de contrôle inversée et placement privé*

Le 22 décembre 2022, Laboratoire LSL inc. a conclu une entente avec Corporation Exploration Îledor ("Îledor"), aux termes de laquelle Îledor a réalisé, avec prise d'effet le 22 février 2023, une transaction impliquant un changement de ses activités sans lien de dépendance, conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX, par le biais d'une prise de contrôle inversée avec Laboratoire LSL inc. (la "prise de contrôle inversée"). Avant la réalisation de la prise de contrôle inversée, Îledor a consolidé ses actions ordinaires de classe A (les "Actions ordinaires") sur la base d'une (1) Action ordinaire post-consolidation pour chaque vingt-cinq (25) Actions ordinaires en circulation avant la consolidation (la "Consolidation"), et Îledor a changé son nom pour Groupe LSL Pharma Inc. (l'"Émetteur résultant").

Le 1er mars 2023, les actions ordinaires de Groupe LSL Pharma Inc. ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX ("TSXV") sous le symbole "LSL".

Les transactions suivantes ont eu lieu dans le cadre de la prise de contrôle inversée :

- Acquisition par Îledor de la totalité des actions et des titres en circulation de Laboratoire LSL Inc. pour une contrepartie totale de 47 662 \$ dans le cadre d'une prise de contrôle inversée par laquelle l'émetteur résultant a émis 68 089 000 actions ordinaires (après regroupement) au prix de 0,70 \$ l'action ordinaire et 33 606 000 bons de souscription aux actionnaires de Laboratoire LSL Inc. L'émetteur résultant a également émis 1 575 000 actions ordinaires (après regroupement) au prix de 0,70 \$ l'action ordinaire à titre de commission dans le cadre de la prise de contrôle inversée ;
- L'émetteur résultant a réalisé, le 22 février 2023, un placement privé de première tranche de 11 736 566 unités au prix de 0,70 \$ l'unité (les "unités") pour un produit brut total de 8 216 \$ (le "placement privé de première tranche") et, le 13 mars 2023, une deuxième tranche de 207 143 unités pour un produit brut total de 145 \$ (le "placement privé de deuxième tranche" et, avec le placement privé de première tranche, le "placement privé"). Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire (post-consolidation) et d'un demi (1/2) bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet au détenteur d'acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire (après regroupement) au prix de 1,00 \$ pour une période de 18 mois. La valeur totale attribuée aux bons de souscription dans les transactions détaillées ci-dessus est de 0,12 \$ par demi (1/2) bon de souscription.
- Un total de 464 \$ en espèces et 662 818 bons de souscription de courtier ont été payés à titre de commissions pour la première tranche du placement privé et un total de 6 \$ en espèces et 8 000 bons de souscription de courtier ont été payés à titre de commissions pour la deuxième tranche du placement privé, où chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur d'acquérir une unité (aux mêmes conditions que les unités dans le placement privé) au prix de 0,70 \$ chacune pour une période de 18 mois à compter de la date de clôture de l'appel public à l'épargne ;
  - Un plan d'options sur actions a été mis en place par l'émetteur résultant ;
  - À la suite de la prise de contrôle et du placement privé, il y avait 82 433 578 actions ordinaires émises et en circulation (après le regroupement) de Groupe LSL Pharma Inc. dont les anciens actionnaires ordinaires de Laboratoire LSL Inc. contrôlaient la majorité.

À des fins comptables, il a été déterminé qu'Îledor était l'entreprise acquise sur le plan comptable et que Laboratoire LSL Inc. était l'acquéreur sur le plan comptable, car les actionnaires de Laboratoire LSL Inc. contrôlent maintenant Groupe LSL Pharma Inc. en se fondant sur les directives de l'IFRS 10, États financiers consolidés, et de l'IFRS 3, Regroupements d'entreprises, pour identifier l'acquéreur sur le plan comptable. Étant donné que Laboratoire LSL Inc. est considérée comme l'acquéreur comptable, les présents états financiers consolidés (et, par conséquent, le rapport de gestion) ont été préparés dans le prolongement des états financiers de Laboratoire LSL Inc. Par conséquent, les informations comparatives de 2022 incluses dans le présent document sont uniquement celles de Laboratoire LSL Inc. Par souci de simplicité, les transactions effectuées par Laboratoire LSL Inc. sont désignées comme étant effectuées par la Société dans le présent rapport de gestion.

### **Stratégie d'entreprise et développement futur**

La direction de GLP entend poursuivre sa stratégie de croissance organique et via l'ajout de produit et services permettant de mieux supporter sa clientèle en expansion, de même que par le biais d'acquisitions d'entreprises offrant des services complémentaires.

### **Croissance organique des usines de Laboratoire LSL Inc. (LSL) et de Steri-Med Pharma Inc. (Steri-Med)**

Pour **LSL** :

- La croissance sera réalisée grâce aux clients existants et à l'ajout de nouveaux clients. Grâce à sa nouvelle usine de plus de 22 000 pieds carrés, LSL estime que, simplement avec ses clients existants et l'ajout de quelques nouveaux clients, ses revenus pourront augmenter de 15 à 20 % par an au cours des prochaines années.
- Au cours des prochaines années, LSL prévoit élargir sa gamme de produits en ajoutant de nouveaux produits de santé naturels (PSN) pour son activité de marques privées et en développant de nouveaux produits PSN pour le marché vétérinaire, ainsi qu'en ouvrant de nouveaux marchés tels que les États-Unis et l'Europe. Cela pourrait ajouter jusqu'à 10 % à la croissance des revenus annuels.
- Le déménagement de l'usine de LSL a été complété en T3 2023. L'usine est maintenant 100% opérationnelle depuis le mois de novembre, ce qui permettra la concrétisation du plan de croissance de la Société.

Pour **Steri-Med** :

- La stratégie de croissance organique sera réalisée en optimisant et en augmentant sa capacité de production dès le début de 2024 qui sera en mesure de doubler à compter de T2 2024. De plus, une nouvelle ligne de fabrication complète sera ajoutée vers la fin de 2024, ce qui doublera à nouveau la capacité. Ainsi, dès 2025, la capacité de production aura quadruplé par rapport à la capacité actuelle, ce qui permettra à la Société de fabriquer les nouveaux produits actuellement en développement.
- Groupe LSL Pharma a conclu un accord exclusif avec Fera Pharmaceuticals, LLC (« Fera »), une société pharmaceutique américaine spécialisée, pour fournir l'onguent ophtalmique d'érythromycine USP 5mg / g pour le traitement des nouveau-nés dans les hôpitaux américains. Compte tenu de la rareté de l'onguent ophtalmique d'érythromycine au sud de la frontière, la Food and Drug Administration (« FDA ») des États-Unis a accordé à Fera une autorisation temporaire d'importer ce médicament vital utilisé dans la prévention de l'ophtalmie gonococcique du nouveau-né. Selon les modalités de l'accord, le groupe LSL Pharma, par l'intermédiaire de sa filiale Steri-Med, pourrait fournir jusqu'à 25 % des quatre millions de doses requises annuellement sur le marché hospitalier américain. Des quantités supplémentaires d'onguent ophtalmique d'érythromycine peuvent être disponibles, si la pénurie de médicaments persiste.
- L'expansion vers de nouveaux marchés passera également par l'augmentation de la capacité de production de Steri-Med. Des discussions sérieuses sont déjà en cours avec d'importants clients américains, pouvant représenter des revenus potentiels de 6 à 8 fois supérieurs à ceux du Canada d'ici 2025. Steri-Med prévoit que d'ici 2025, plus de 25 % de ses revenus seront réalisés à l'étranger.

- L'ajout et le développement de nouveaux produits stériles permettra une croissance annuelle de plus de 20 % pour les cinq (5) prochaines années, Steri-Med prévoit mettre en marché de 10 à 15 nouveaux onguents stériles, gouttes pour les yeux et produits vétérinaires. Steri-Med possède déjà l'expertise et les licences de Santé Canada pour fabriquer ces produits.
- Steri-Med poursuit ses efforts afin d'obtenir son accréditation de la part de la FDA ce qui ouvrirait le très significatif marché américain pour la commercialisation de produits ophtalmiques.

#### **Acquisition d'entreprises et de produits ayant une autorisation de mise en marché au Canada**

GLP est à l'affût d'entreprises et de produits dont le profil correspond à sa vision et à sa stratégie de croissance. GLP a mis en place un programme actif d'identification d'entreprises et de produits à acquérir ou incorporer par le biais de licence. Un certain nombre d'entreprises et de produits ont déjà été ciblés par la direction et des discussions avancées sont en cours.

Voici quelques critères utilisés pour évaluer les opportunités d'affaires pour les entreprises et/ou les produits à acquérir :

<b>Critères</b>	<b>Description</b>
<b>Recettes potentielles</b>	GLP recherche des entreprises rentables dont le chiffre d'affaires au Canada se situe entre 5 et 25 millions de dollars et qui disposent d'une capacité de croissance. En termes de produits, GLP cible les produits de niche ayant un potentiel de revenus annuels d'au moins 250 \$. Cette échelle place ces projets sous l'écran radar des grandes sociétés pharmaceutiques, ce qui facilite leur acquisition.
<b>Stade de développement</b>	GLP recherche des produits prêts pour la commercialisation et idéalement déjà enregistrés au Canada.
<b>Investissement</b>	L'entreprise ne souhaite pas s'engager dans un processus d'enchères, mais souhaite payer un prix équitable basé sur la rentabilité générée et les revenus actuels et futurs, en plus d'offrir un fort potentiel de synergie avec ses activités actuelles.
<b>Différenciation du marché</b>	Le choix des produits de la Société est basé sur sa capacité à positionner le produit de manière avantageuse sur le marché et sur son intégration dans son portefeuille actuel.
<b>Intégration dans le portefeuille actuel</b>	Le produit doit pouvoir être commercialisé par les canaux de revenus existants de GLP et présenter des perspectives claires de rentabilité et de croissance à court terme.

#### **Rapprochement de la marge brute ajustée**

Le tableau suivant présente le rapprochement de la marge brute et de la marge brute ajustée pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023, le coût des produits vendus comprend 313 \$ d'amortissement comparativement à 243 \$ pour la même période en 2022. Pour la période de neuf mois se terminant aux mêmes dates, les montants d'amortissement inclus dans le coût des produits vendus étaient respectivement de 783 \$ et de 732 \$. La direction considère que cette charge d'amortissement n'est pas directement liée aux coûts d'exploitation et considère que la marge brute ajustée reflète mieux le coût réel de production.

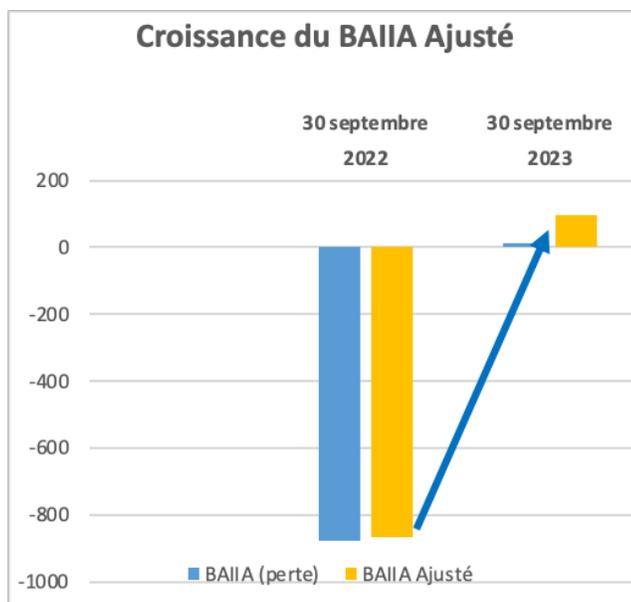
Période terminée le	30 septembre 2023 3 mois \$	30 septembre 2022 3 mois \$	30 septembre 2023 9 mois \$	30 septembre 2022 9 mois \$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 512</b>	2 642	<b>6 570</b>	5 924
<b>Marge brute (perte)</b>	<b>467</b>	(13)	<b>1 546</b>	(935)
Marge brute % du chiffre d'affaires	<b>18,6 %</b>	-1 %	<b>23,5%</b>	-15,8 %
<b>Ajustements</b>				
Dépréciation et amortissement	<b>347</b>	249	<b>885</b>	749
<b>Marge brute ajustée (perte)</b>	<b>814</b>	236	<b>2 431</b>	(186)
Marge brute ajustée % du chiffre d'affaires	<b>32,4 %</b>	8,9 %	<b>37,0%</b>	-3,1 %

### Rapprochement du BAIIA ajusté

Au 30 septembre 2023 (3 mois), le BAIIA de GLP a été positif à hauteur de 11 \$, contre un BAIIA négatif de (-877) \$ au trimestre correspondant de 2022. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, le BAIIA de GLP a été de (-5 842) \$ et de (-3 887) \$ pour la même période en 2022. Au cours du **premier trimestre 2023**, GLP a réalisé une opération de prise de contrôle inversée et a procédé à la relocalisation de son usine de Laboratoire LSL Inc. représentant deux événements particuliers ayant généré des dépenses non récurrentes. La prise de contrôle inversée réalisée au premier trimestre de 2023 a généré deux dépenses ponctuelles, soit des frais de transaction de 2 488 \$ et une charge de rémunération en actions de 2 971 \$. De plus, des frais de déménagement de 133 \$ ont également été encourus en 2023.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la perte nette avec le BAIIA (perte) et le BAIIA ajusté (perte) pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2023 par rapport aux mêmes périodes terminées le 30 septembre 2022 :

Période terminée le	30 septembre 2023 3 mois \$	30 septembre 2022 3 mois \$	30 septembre 2023 9 mois \$	30 septembre 2022 9 mois \$
<b>Perte nette</b>	<b>(762)</b>	(1 467)	<b>(7 996)</b>	(5 046)
Charges financières nettes	<b>426</b>	341	<b>1 269</b>	408
Amortissement	<b>347</b>	249	<b>885</b>	749
<b>BAIIA (perte)</b>	<b>11</b>	(877)	<b>(5 842)</b>	(3 889)
Coût lié à la prise de contrôle inversée	-	-	<b>2 488</b>	-
Frais de déménagement	<b>1</b>	-	<b>133</b>	-
Charges liées à la rémunération à base d'actions	-	-	<b>2 971</b>	-
Frais de recrutement et indemnités de départ	<b>84</b>	12	<b>84</b>	17
<b>BAIIA ajusté (perte)</b>	<b>96</b>	(865)	<b>(166)</b>	(3 872)



**Transactions avec les parties liées et les actionnaires (voir commentaires aux EF)**

**(a) Transactions avec des parties liées :**

Le personnel de direction clé comprend le Chef de la direction, le Chef des finances, les vice-présidents et les membres de la direction.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants, comptabilisée dans le compte de résultat consolidé :

Période terminée le	30 septembre 2023 3 mois \$	30 septembre 2022 3 mois \$	30 septembre 2023 9 mois \$	30 septembre 2022 9 mois \$
<b>Rémunération et avantages du personnel</b>	<b>247</b>	225	<b>846</b>	844

Les soldes et les transactions de la Société avec les parties liées sont les suivants :

	<b>30 septembre 2023</b>	31 décembre 2022
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
Avance à recevoir de Îledor incluse dans les comptes à recevoir en relation avec les dépenses payées par la Société pour le compte de Îledor	-	106
Montant à recevoir d'une société gérée par un administrateur de l'entreprise, inclus dans les comptes à recevoir	42	-
<b>Passif</b>		
Avances à payer aux principaux dirigeants, incluses dans les avances à payer aux actionnaires	269	23
Montants des obligations détenues par les principaux dirigeants de l'entreprise et les administrateurs et inclus dans la dette à long terme	1 150	1 150
<b>Revenus (9 mois)</b>		
Revenus d'une société gérée par un administrateur de l'entreprise	59	81

**Actifs à court terme**

	<b>30 septembre 2023</b>	31 décembre 2022
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Comptes à recevoir	1 755	1 231
Inventaires	3 869	2 957
Charges payées d'avance	403	206
Fournisseurs et charges à payer	4 108	6 118
Financement à court terme et partie à court terme de la dette à long terme	6 783	1 579
Fonds de roulement	<b>(8 208)</b>	<b>(6 973)</b>

La trésorerie au 30 septembre 2023 est nulle tout comme elle l'était pour la même période en 2022. La perte nette du troisième trimestre 2023 est de (-762) \$ et la perte nette pour la période de neuf mois a été de (-7 996) \$. Pour les mêmes périodes en 2022, les pertes avaient été de (-1 467) \$ et de (-5 046) \$ respectivement. Il est important de souligner qu'une partie significative de la perte de 2023 est due à une charge de rémunération à base d'actions de 2 971 \$ et aux dépenses liées à la prise de contrôle inversée pour 2 488 \$.

Le fonds de roulement de GLP s'est détérioré, passant de (-6 973) \$ au 31 décembre 2022 à (-8 208) \$ au 30 septembre 2023. Cette détérioration s'explique par le classement de la débenture de 4 884 \$ qui vient à échéance dans moins de 12 mois dans le passif courant. La direction de GLP est confiante de reconduire cette débenture d'ici son échéance à long terme en début 2024. En reclassant la débenture dans le long terme, le fonds de roulement aurait été négatif à (-3 324) \$, soit une amélioration significative de 3 649 \$. Au cours des

prochains trimestres, GLP prévoit générer un BAIIA positif. Cela contribuera à améliorer les liquidités et son fonds de roulement. La direction ne prévoit pas de dépenses d'investissement majeures pour le reste de 2023, à moins qu'elles ne soient financées de manière adéquate pour préserver la liquidité.

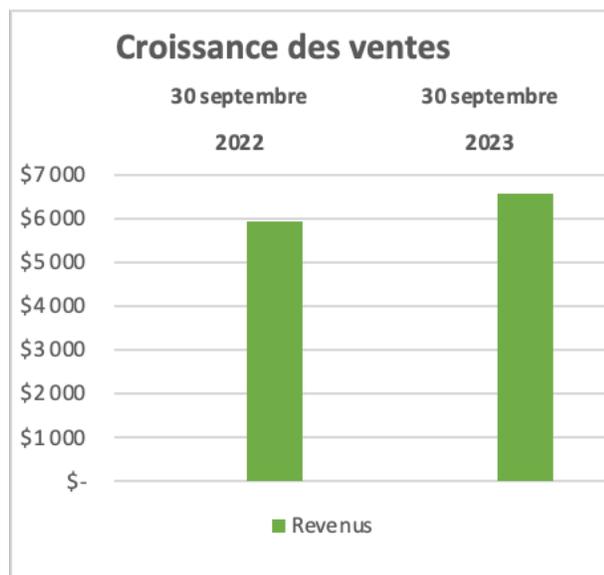
À souligner que GLP a procédé en novembre 2023 à la clôture d'une première tranche du placement de débetures convertibles pour un montant de 2,293 \$ millions. GLP prévoit clôturer une deuxième tranche d'ici la fin de l'année 2023.

### Remboursement de la dette à long terme

À la suite de la réalisation de la prise de contrôle inversée, la Société a remboursé la première avance payable à Finaccès Capital Inc. d'un montant de 2 100 \$ et une partie de la troisième avance payable à Finaccès Capital Inc. d'un montant de 500 \$.

### Résultats des opérations

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023, les revenus s'élevaient à 6 570 \$, comparativement à 5 924 \$ pour la même période en 2022, **soit une augmentation de 10,9 %**. Les revenus du troisième trimestre 2023 au 30 septembre ont été de 2 512 \$ comparativement à 2 642 \$ à la même période l'an passé. Il est important de souligner que durant la période sous étude, LSL a procédé au déménagement de son usine, ce qui a perturbé sa capacité à effectuer certaines livraisons. GLP est confiant que les ventes progresseront de façon importante dans les prochains trimestres. GLP dispose toujours d'un carnet de commandes bien rempli qui laisse présager un niveau de ventes important pour 2024. De plus, GLP prévoit rattraper le retard dans ses commandes causé par le déménagement de l'usine de LSL d'ici la fin du deuxième trimestre de 2024. Au 30 septembre 2023, la perte nette s'élève à (-7 996) \$, contre une perte nette de (-5 046) \$ pour la même période en 2022. La perte du troisième trimestre 2023 a été de (-762) \$ comparativement à une perte de (-1 467) \$ au troisième trimestre 2022.

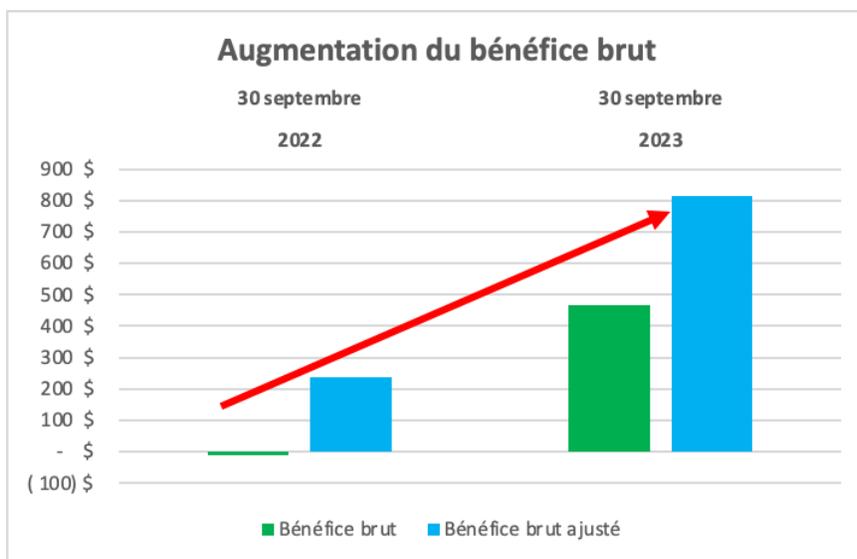


La perte nette pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 a été générée en considérant entre autres les coûts liés à la prise de contrôle inversée d'Îledor de 2 488 \$, les dépenses de rémunération à base d'actions de 2 971 \$ en lien avec le programme d'options d'achat d'actions et les frais de déménagement de 133 \$. N'eût été de ces dépenses, la perte nette aurait été de 2 404 \$. Le BAIIA ajusté pour la période de 3 mois terminée le 30 septembre 2023 est positif à 96 \$, contre un BAIIA (perte) ajusté pour la même période de 2022 de (-865) \$.

La perte d'exploitation de T3 s'explique par trois éléments principaux : les coûts associés au programme d'options d'achat d'actions, les frais liés à la prise de contrôle inversée et la baisse de productivité à la suite du déménagement de l'usine de LSL à La Pocatière. Les revenus de LSL pour les neuf premiers mois de l'année ont été inférieurs à ce que la direction avait anticipé, ce qui a évidemment eu un impact négatif direct sur la marge brute. Les retards de production occasionnés par le déménagement de l'usine seront rattrapés dans les prochains mois. D'un autre côté, Steri-Med a bien performé et a réussi à dégager un profit intéressant au 30 septembre 2023.

La marge brute de GLP pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 s'élève à 467 \$ ou **18,6 %** (marge brute de 1 546 \$ ou 23,5% pour la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2023), contre une marge brute négative de (-13 \$), ou -1 %, pour la même période de 2022 (marge brute négative de 935 \$ ou -15,8 % pour la période de 9 mois de 2022). Cette amélioration importante est principalement due à la bonne performance de Steri-Med qui a dégagé une excellente marge brute pour cette période. **La direction compte sur le retour à la normale de la production de l'usine de LSL pour retrouver la rentabilité dès T4 2023.**

La direction de GLP calcule une marge brute ajustée afin de refléter plus fidèlement les résultats directement liés à la production. Pour calculer la marge brute ajustée, GLP déduit du coût des marchandises vendues les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles. En retirant cette charge, la marge brute ajustée pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2023 s'élève à **814 \$ ou 32,4 %**, contre une marge brute ajustée de 236 \$ ou 8,9 % pour la même période de l'année précédente. Pour les neuf premiers mois de 2023, la marge brute ajustée est de 2 431 \$ ou 37 % au 30 septembre 2023 comparativement à (-186 \$) ou -3,1 % pour 2022. La direction est confiante d'être capable de maintenir ce niveau de marge brute dans les trimestres à venir et même de l'améliorer davantage. Le maintien de la marge brute combiné à l'amélioration de la productivité de LSL amènera le niveau de rentabilité prévu.



Au troisième trimestre 2023, les frais de vente et d'administration s'élèvent à 790 \$ contre 1 053 \$ au troisième trimestre 2022. La diminution des frais de vente et administration de 25% provient de l'absence de dépenses spécifiques occasionnées par l'entrée en bourse de GLP. La direction est satisfaite de la baisse des dépenses fixes liées aux frais de ventes et d'administration et prévoit qu'ils demeureront stables pour les prochains trimestres. Les dépenses de R&D sont en baisse à 13 \$ contre 59 \$ pour la même période de 2022. Cette baisse des dépenses de R&D est plus circonstancielle que le résultat d'une nouvelle stratégie. GLP a plusieurs projets de développement de nouveaux produits en cours et entend continuer à investir en R&D. En T3 2023, les frais

financiers totalisent 426 \$ (1 269 \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 341 \$ (408 \$ pour la période de neuf mois) à la même période l'an passé mais qui comprenait un gain sur règlement de dette de 657 \$. La direction souligne qu'au mois d'août 2023, GLP a conclu un nouveau financement rotatif à court terme de 1 500 \$ avec une banque à charte canadienne, ce qui contribuera à réduire les frais financiers pour les prochains trimestres.

### Situation financière – 30 septembre 2023

Le fonds de roulement de GLP au 30 septembre 2023 s'élève à (3 324 \$), en excluant la débenture de 4 884 \$ qui vient à échéance en juin 2024, soit 0,65:1,00, une amélioration du ratio de fonds de roulement par rapport au fonds de roulement au 31 décembre 2022, qui était négatif de (6 973 \$), pour un ratio de 0,39:1,00. Cette amélioration fait suite au placement privé de 8 361 \$ réalisé le 22 février 2023. Au 30 septembre 2023, les principaux actifs à court terme de GLP sont les comptes clients qui s'élèvent à 1 755 \$ (1 231 \$ au 31 décembre 2022) et les stocks qui s'élèvent à 3 869 \$ (2 957 \$ en 2022). Les comptes clients sont constitués de grands distributeurs pharmaceutiques, de grandes chaînes de pharmacies et de quelques petits distributeurs. Les stocks sont principalement constitués de matières premières et de matériaux d'emballage (48 %), de produits finis (46 %) et de travaux en cours (6 %). Compte tenu de la nature des stocks, le risque d'obsolescence est minime. GLP maintient une provision pour obsolescence sur son stock total principalement pour la dépréciation potentielle des matières premières et des produits d'emballage.

Les actifs non courants au 30 septembre 2023 s'élèvent à 23 626 \$. Sur ce montant, près de 14 884 \$ sont constitués: (i) d'un terrain et d'un bâtiment pour 3 769 \$; (ii) de divers équipements de fabrication pour 5 271 \$. GLP dispose également de 8 723 \$ (8 981 \$ en 2022) d'immobilisations incorporelles, représentant l'ensemble des formulations de produits et des relations clients suite à l'acquisition de Steri-Med en juillet 2020.

Au passif du bilan de GLP, les principaux passifs courants au 30 septembre 2023 sont les fournisseurs et charges à payer qui s'élèvent à 4 108 \$ (6 118 \$ au 31 décembre 2022). Le crédit renouvelable à court terme totalisant 1 279 \$ comparativement à 493 \$ au 31 décembre 2022 fluctue en fonction du niveau des stocks et des créances. GLP a conclu en T3 2023 l'obtention d'une nouvelle ligne de crédit auprès d'une banque à charte canadienne en remplacement de son financement par affacturage. La partie à court terme des dettes à long terme et des dettes de location s'élève à 6 909 \$, incluant la totalité de la débenture remboursable en juin 2024 pour 4 884 \$.

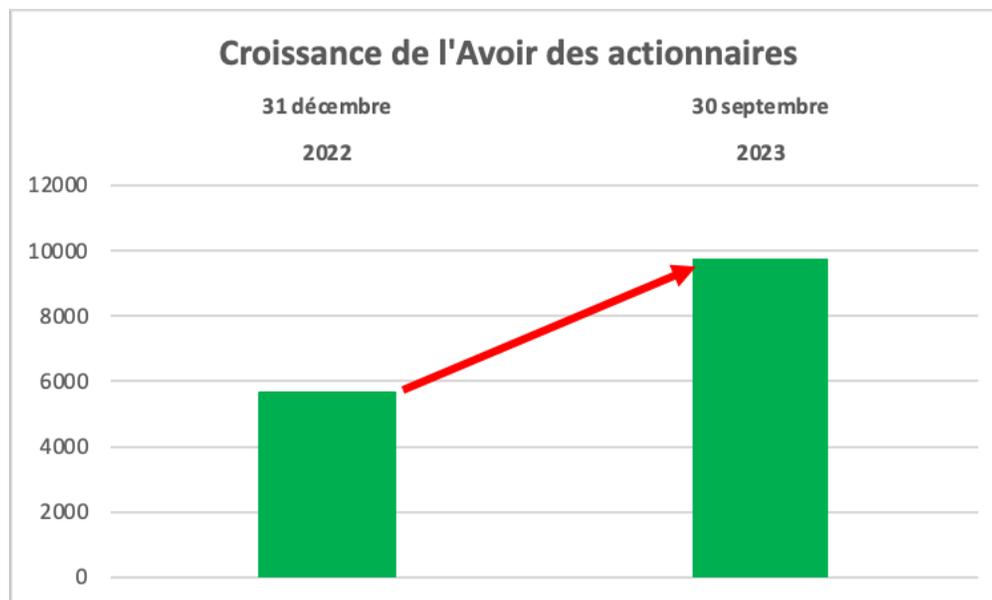
Le passif à long terme de GLP s'élève à 5 667 \$ (10 303 \$ au 31 décembre 2022) et représente la juste valeur estimée du montant principal de la dette à long terme. La dette à long terme a été utilisée principalement pour financer l'acquisition d'immobilisations par la Société et l'acquisition de Steri-Med en juillet 2020.

### Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 9 751 \$ au 30 septembre 2023 comparativement à 5 641 \$ au 31 décembre 2022. Cette augmentation de 4 110 \$ au cours de cette période de 9 mois s'explique principalement par le placement privé au montant de 8 361 \$ combiné à la perte nette encourue au début de 2023.

	<b>30 septembre 2023</b>	31 décembre 2022
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Capital-actions	<b>24 337</b>	15 403
Surplus d'apport	<b>3 172</b>	-

Bénéfices non distribués (déficit)	(17 758)	(9 762)
<b>Total</b>	<b>9 751</b>	<b>5 641</b>



### Continuité de l'exploitation

Le présent rapport de gestion a été préparé sur la base de la continuité de l'exploitation, ce qui suppose que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités dans un avenir prévisible.

La Société a subi des pertes nettes et des flux de trésorerie négatifs pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022, et a un fonds de roulement négatif (passif à court terme supérieur à l'actif à court terme) et un déficit accumulé au 30 septembre 2023, mais un avoir des actionnaires positif.

Le plan d'affaires de la Société dépend de la génération d'un flux de trésorerie positif, du soutien financier continu de ses actionnaires et de ses prêteurs et/ou de la levée de fonds supplémentaires pour financer les opérations au cours des 12 prochains mois et au-delà. Dans le passé, la Société a eu recours à des financements externes pour financer ses activités, principalement par l'émission de dettes et d'actions, ainsi que par des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement. Bien que la Société ait réussi à obtenir des financements dans le passé, la levée de fonds supplémentaires dépend d'un certain nombre de facteurs échappant au contrôle de la Société et, par conséquent, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir. Ces conditions indiquent l'existence d'une incertitude significative qui peut jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son activité, à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses dettes et engagements dans le cours normal de ses activités.

Si la Société n'est pas en mesure de réaliser les revenus prévus et de générer des flux de trésorerie positifs à partir de ses opérations et/ou d'obtenir un financement supplémentaire suffisant, elle pourrait être obligée de réduire ses opérations et ses activités de développement, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et n'incluent aucun ajustement des montants et des classifications des actifs et des passifs qui serait nécessaire si l'entreprise n'était pas en mesure de mener à bien son plan et de poursuivre ses activités. Si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas appropriée pour les états financiers consolidés, des ajustements seraient nécessaires à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses déclarées et à la classification des postes dans les classifications utilisées dans les états consolidés de la situation financière. Ces ajustements pourraient être significatifs.

### **Facteurs de risque**

Pour une analyse détaillée des autres facteurs de risque, veuillez consulter le dernier formulaire d'information circulaire de la Société sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).

### **Dividendes**

Le conseil d'administration de GLP n'a pas adopté de politique de dividendes. Il n'existe aucune restriction dans les statuts de GLP qui empêcherait GLP de verser des dividendes.

### **Principales méthodes comptables**

Les principales méthodes comptables appliquées dans le présent rapport de gestion sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans ses états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour la période de trois mois et neuf mois close le 30 septembre 2023.

### **Divulgence des données relatives aux actions en circulation**

La nouvelle société cotée en bourse, Groupe LSL Pharma Inc., dispose d'un capital social autorisé composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 27 novembre 2023, GLP avait 82 433 578 actions ordinaires en circulation.

En outre :

- 40 248 673 actions ordinaires à émettre lors de l'exercice des bons de souscription,
- 6 300 000 d'actions ordinaires pouvant être émises lors de l'exercice des options (dans l'hypothèse de l'exercice total).

### **Événements subséquents**

Modification de la dette à court terme et des autres passifs financiers

Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, la Société a clôturé la première tranche de son placement privé avec courtier (le « placement ») par l'émission de 229 300 débentures convertibles non garanties au prix de 10 \$ la débenture, pour un produit brut de 2 293 \$ sur un total de 5 000 \$ (en supposant l'exercice intégral de l'option de l'agent d'augmenter la taille du placement jusqu'à 1 000 \$). Le produit net du placement sera utilisé pour le fonds de roulement, les dépenses en immobilisations et les besoins généraux de la Société.

La Société n'a pas remboursé le solde de son emprunt auprès de Desjardins le 1<sup>er</sup> juillet 2023. La Société négocie présentement une nouvelle échéance et de nouvelles modalités afin de poursuivre les remboursements mensuels au cours des prochains mois.